



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 26 février 2021

CGT FAPT

Victoire contre la Poste

Les 17 postiers de Dignes, Laurent Indrusiak (SG de l'UD de l'Allier) ont gagné contre la Poste qui les avait entraînés devant les tribunaux.

Les jugements sont tombés.

À Dignes, le droit de grève est reconnu et conforté, la Poste abandonne la procédure judiciaire et les sanctions à l'encontre des postiers entraînant la restitution des salaires lors des mises à pied.

Dans l'Allier Laurent est relaxé!

Les postiers de Dignes étaient accusés d'entrave à l'activité et le secrétaire de l'Allier d'injure publique dans le cadre du soutien apporté aux agents de la PPDC de Moulins dans leur mobilisation et qui après plusieurs mois de combats, avaient vu leurs droits de retraits confirmés par la justice.

Les tentatives et la volonté de la Poste de criminaliser l'activité syndicale sont de plus en plus fréquentes. Avec une haine de classe envers tout ce qui peut entraver les réorganisations et la recherche effrénée du profit, elle n'hésite plus à mordre le trait. Les directions utilisent des pratiques jusqu'ici dévolues à des entreprises ne respectant pas le droit syndical et qui voient dans le représentant syndical,

particulièrement celui de la CGT, l'ennemi à abattre. Il est vrai qu'au regard des orientations stratégiques qu'elle entend imposer, à marche forcée, la Poste a tout intérêt à engendrer la peur parmi les salariés et à fracasser ceux qui luttent tant la colère qui enfle, peut exploser à tout moment.

Malgré une démocratie mise à mal par le gouvernement et inexistante en entreprise, nous restons un état de droit. La loi et les principes juridiques s'imposent à tous. La liberté syndicale, la liberté d'expression sont des libertés publiques conquises par les travailleurs, qui se sont battues pour qu'elles existent et pour leur permettre de gagner des droits, de les défendre et d'être respectés.

Le rapport de force est la meilleure arme aux mains des salariés. Organiser la mobilisation, convaincre les personnels un par un, stopper l'arrogance de nos dirigeants : voilà le défi à relever pour engranger des victoires revendicatives totales.

Ces succès sont porteurs d'espoir et ouvrent des perspectives pour tous les salariés qui se battent et pour tous ceux qu'il faut convaincre d'entrer dans la lutte.